

SORTIE DANS LES CEVENNES 10 OCTOBRE 2019



10h15 visite du musée du Désert à Mialet

Au cœur d'un hameau cévenol et de ses ruelles typiques, dans la maison natale du chef camisard Rolland, par des pièces et des documents authentiques, le **MUSÉE DU DÉSERT** fait revivre le passé huguenot et l'Histoire des Camisards.

En particulier :

Evocation de la Réforme, les guerres de religion, l'Edit de Nantes et sa Révocation

- ▶ La période du "[Désert](#)" (1685-1787) de la [révocation de l'Edit de Nantes](#) à l'[Edit de Tolérance](#).
- ▶ La guerre des camisards.
- ▶ La répression et la résistance.
- ▶ La vie quotidienne dans la clandestinité.
- ▶ La longue marche vers la liberté de conscience jusqu'à la révolution.

Il veut aussi être un témoignage de l'histoire protestante.

12h15 repas au Restaurant la Corniche des Cévennes

Kir de bienvenue

Foie gras mi-cuit et son coulis d'abricots

Suprême de Pintade façon cévenole

1 part de Fromage

Délice cévenol (glace et crème aux marrons entiers, coulis de framboise)

Vin – café ou infusion

14h30 – Musée des vallées Cévenoles

Reconnu musée de France par le ministère de la Culture, Maison Rouge est un lieu symbole chargé d'histoire et de mémoire. Il propose de découvrir sur 3 600 m² plus de 100

00 objets témoignant de la vie du territoire cévenol et de sa population du 17^{ème} siècle à nos jours (vie rurale, culture des vers à soie et tissage, religions et savoirs...).



RAMASSAGE : TRAJET ET HORAIRE DU CAR

Lavéra boulodrome	7h00	Maison des jeunes	7h10
Piscine	7h20	Saint Mitre	7h35
Gare routière Istres	7h50		

Arrivée prévue à Mialet vers 10h00

Retour prévu vers 18h15 selon points de dépose (trajet inverse du départ).

FIN DES INSCRIPTIONS : 3 octobre 2019 dernier délai, passé cette date, téléphoner au

04 42 49 90 07 à Joëlle BRESSY afin de savoir s'il y a encore des places disponibles.

Le nombre de places est limité à 57 personnes, nous ne pouvons que vous conseiller de vous inscrire le plus rapidement possible.

Les enregistrements des inscriptions se feront uniquement à la réception du bulletin d'inscription, accompagné du règlement correspondant. Il est à compléter et à adresser à **Joëlle BRESSY 37 Boulevard Aragon 13920 Saint - Mitre- les Remparts.**

BULLETIN D'INSCRIPTION SORTIE DANS LES CEVENNES LE 10 OCTOBRE 2019

Nom :.....Prénom :..... Tél. :

Adresse Internet : (**important pour diminuer les coûts d'expédition**)

Adhérent : 41 x = €

Non Adhérent : 51 x = €

Soit un total de : _____ €

Point de ramassage choisi : Voir page 1

Chèque à établir à l'ordre de : UNION des ANCIENS de BP comité de Lavéra

A envoyer à Joëlle BRESSY 37 Boulevard Aragon 13920 Saint-Mitre les remparts